

La chute des feuilles.

L'automne, palette irisée de couleurs ocrées jaunes, parsème le sol des feuilles qui se détachent, voltigent et s'étiolent.

Tel notre regard, se posant un instant, se détourne sitôt qu'il aperçoit cette autre feuille de couleur tendre si peu appréciée du contribuable !

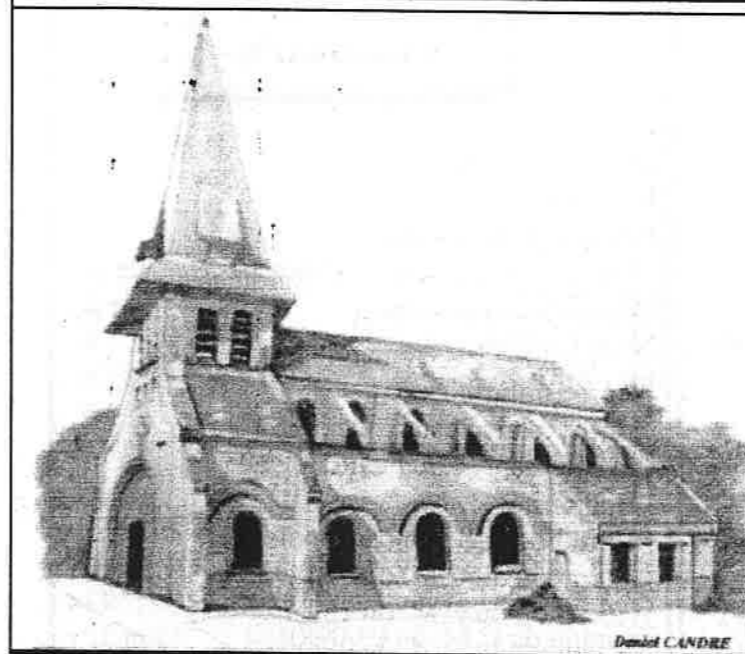
Tel est l'automne.



Le Conchylien

Septembre 2005

Bulletin Municipal du 30 Septembre 2005



Lettre du maire

En cette fin d'été, la disparition de Monsieur PAYEN Pierre a marqué notre village. Le Conseil Municipal, les associations du village et moi-même renouvelons à Madame PAYEN Marie-Claude et à ses enfants nos plus sincères condoléances. Vous retrouverez dans les pages suivantes l'intervention de Monsieur BARDINET,

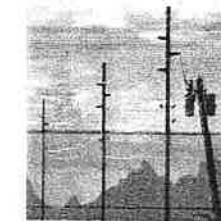
Vice-Président de l'Amicale des Maires du Canton.



Les entreprises SPIE BATIGNOLLES et CISE, retenues pour le renforcement du réseau d'eau potable, vont entreprendre les travaux courant octobre, du Monument aux Morts à l'ancienne place.

Je demande votre indulgence pour la gêne que cela pourrait causer.

Il en sera de même pour les travaux d'enfouissement de lignes « moyenne tension » qui doivent être réalisés par la S.I.C.A.E. dans les prochains mois



Courant novembre, vous pourrez consulter le dossier de « Zonage d'Assainissement » et formuler vos observations auprès du Commissaire-Enquêteur, Monsieur MOURICHON, qui a été désigné pour effectuer l'enquête publique. Les dates et heures vous seront précisées ultérieurement.

Yves LEMAIRE.

ETAT-CIVIL

3^{ème} trimestre 2005**NAISSANCE:**

FONTAINE, Théo, Jean-Philippe, Martial.
58 rue de Flandres le 15/07/05

CLEUET, Cécile, Jeanne, Marie
99 rue de Flandres le 19/08/05

MARIAGE :

FABRE William, Dominique, Valéry,
JAVANAUD, Aurore, Amandine le 23/07/05

DUMENIL, Éric
DESAUTY Laetitia le 30/07/05

LEMY, Jean-Michel, Charlery, Alfred.
LEVRARD, Christine le 03/09/05

LEMAÏTRE, Michael, Raymond
BLUGEON, Anne-Gaëlle le 10/09/05

DECES:

PAYEN, Pierre, Constant, Arthur. le 28/08/05
FLON, Fernand, le 23/09/05
FLAMBERT, Armel le 23/09/05

Sommaire

Lettre du Maire	1
Etat civil	2
Recensement Militaire	2
Eloge à P. Payen par A. Bardinet	3 et 4
Info Comité des fêtes	5 et 6
Mme PAYEN (remerciements)	6
Info Bibliothèque	6
Info Relais Postal	7
Règlement Plan d'eau	8
Incivilités	8
Info Football Conchy/Boulogne	9
Réunion du C.M. du 03/07/05	10
Réunion du C.M. du 18/07/05	11
Réunion du C.M. du 09/09/05	12 et 13
Les Lucioles	14
J. du P remerciements	14
11 Novembre 2005 APG AFN	14
Portes ouvertes	14
Association Paroissiale	15
Memento :	15
Bibliothèque intercommunale	15
L'automne	16

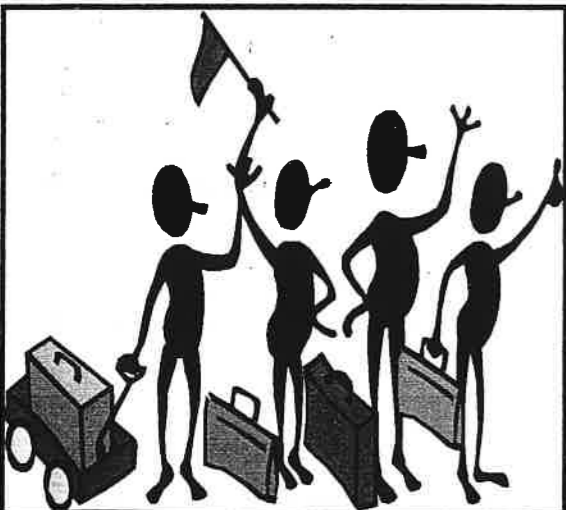
MEMENTO**Horaires de la Mairie :**

mardi de 14 à 18 heures
jeudi de 14 à 18 heures
samedi de 9 à 12 heures

Recensement militaire

Pour le recensement militaire de la 4^{ème} période de l'année 2005 (Juillet à Septembre), devront se présenter en mairie *à partir du 1^{er} Octobre 2005*, les Françaises et les Français nés de Octobre à Décembre 1989

Inscription sur la liste électorale
Avant le 31 décembre



4^{ème} trimestre 2005 dans le secteur
Messes tous les dimanches à 10 h 30
à Ressons-sur-Matz.

	Samedi 18 h 30	Dimanche 9 h 30
01/02 Octobre	Giraumont	Biermont
08/09 Octobre	Hainvillers	Marqueglise
22/23 Octobre	Mareuil	Orvillers/Sorel
29/30 Octobre	Cuvilly	Monchy-Humières
TOUSSAINT	Une seule Messe	Ressons à 10 h 30
Jour des Défunts	Une seule Messe	Ressons à 19 h
05/06/ Novembre	Boulogne-la-Grasse	Vignemont
11 Novembre	Une seule Messe	Ressons à 10 h 30
12/13 Novembre	Margny/Matz	Coudun
19/20 Novembre	Gournay/Aronde	Riquebourg
26/27 Novembre	Conchy-les-Pots	Giraumont
03/04 Décembre	Cuvilly	Monchy-Humières
10/11 Décembre	Orvillers/Sorel	Mareuil la Motte
17/18 Décembre	Viller/Coudun	Marqueglise
24 Décembre	Ressons/Matz	Boulogne la Grasse à 21 heures
25 Décembre		Coudun à 10 h 30
31/12 01 Janvier	Antheuil/Portes	Biermont

Répertoire / téléphonique :

La Mairie :	03.44.85.01.24
L'École :	03.44.85.08.69
Le Collège de Ressons :	03.44.42.50.63
La Poste :	03.44.85.01.28
Ambulance-Taxi	
GAUDRELIER: Conchy les Pots	03.44.85.08.04
Médecins :Conchy les Pots	03.44.85.01.11
Pharmacie :OUTURQUIN	03.44.85.07.82
Presbytère Père AYAD	
RESSONS SUR MATZ	03 44 42 50 81
GENDARMERIE	03 44 42 79 17
Urgences	Le 15
Centre de secours pompiers Ressons	Le 18

Les Pompiers : Conchy-les-Pots

FOYART J. :	06.88.18.92.64
PUILLE J-P :	03.44.85.06.88
TASSART J. :	03.44.85.07.27

Ramassage des ordures ménagères:

Tous les mercredis

Horaires de la bibliothèque intercommunale:

Place de la gare à Boulogne-la-Grasse
Mercredi de 14 à 16 heures

Bulletin municipal tiré en 250 exemplaires.

Comité de lecture : Dominique BENARD
Patrick KUSZPA
Yves LEMAIRE
Jean Marc MORISOT

Mise en page : Gilbert HARANG
Dominique BENARD

Responsable de la publication : Yves LEMAIRE

Le Comité de Lecture se réserve le droit de remanier tout article dans le but de garantir une bonne compréhension.

Toute information antérieure à la date de l'actuel *Conchylien* pourra être refusée par manque de place.

Envoyez vos écrits à la mairie avant le 15 Décembre 2005 pour qu'ils paraissent dans le numéro 50

LES LUCIOLES

Le bureau de l'association de twirling-bâton « LES LUCIOLES » et moi-même, sommes ravis de vous informer que nous reprenons notre activité pour la saison 2005/2006.

Après un an de sommeil nous apprécions de retrouver certaines et certains adhérents des années précédentes.

Nous reprenons notre affiliation à la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France), afin de permettre aux adhérents d'avoir accès aux stages techniques proposés par celle-ci.

La Présidente
Karine FONTAINE

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Je remercie toutes les personnes qui sont venues visiter l'église de leur village lors des deux journées du patrimoine les 17/18 septembre 2005.

Pour celles qui n'auraient pu venir, l'église sera à nouveau ouverte le samedi 8 Octobre de 15 h à 16 h.

A bientôt de vous voir ou revoir.

Lucette HARANG

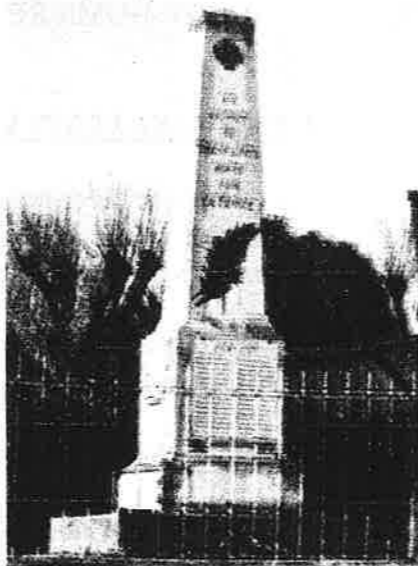
11 NOVEMBRE 2005

L'association des A.P.G. de 39/45 et A.F.N vous invite à venir participer à la commémoration de la fin des hostilités de la guerre de 14/18 qui aura lieu au Monument aux Morts à 11 h 30.

Cette cérémonie sera suivie du traditionnel vin d'honneur offert par la Municipalité.

Le Président

Jacques CLEVY

**PORTES OUVERTES****LES PEPINIÈRES PUILLE FÊTES LEUR CENT ANS**

Les 29 et 30 Octobre 2005

Voilà une bonne occasion de passer un moment agréable, aller leur rendre visite!!! et de trinquer comme à l'accoutumée avec un bon verre de cidre fabriqué sur place, le plaisir de choisir vos divers plants de fleurs, d'arbustes, d'arbres fruitiers et d'agrèments. Également découvrir les produits des divers exposants: fruits, confitures, miels, cidre, poiré etc., etc.

Bonnes Journées

**ELOGE RENDU AUX OBSEQUES DE PIERRE PAYEN
CONCHY-LES-POTS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2005**

Nous sommes près de Pierre PAYEN aujourd'hui pour l'accompagner, lui qui a si souvent et si bien su accompagner les autres. Sa famille pleure un être cher plein de bonté et de générosité.

Au nom de l'amicale des Maires et Maires honoraires du canton de Ressons, au nom de tous les Maires du canton et en particulier de Monsieur LEMAIRE, Maire de Conchy-les-Pots, en présence de nombreuses personnalités élues du département et du canton, nous nous associons tous à la peine et à la tristesse de son épouse Marie-Claude, de sa famille et de ses amis.

Avec la disparition de Pierre PAYEN, nous perdons un partenaire fidèle et loyal, une grande figure du canton, un homme d'estime qui s'était engagé toute sa vie au service de beaucoup d'activités tant publiques que professionnelles.

Il y a d'abord son engagement dans le secteur public et principalement celui au service de la commune de Conchy-les-Pots où il a été élu Conseiller Municipal en 1953 puis Maire en 1957, fonction qu'il a assumé pendant 32 années jusqu'en 1989.

Dans sa fonction de Maire, il s'attachait à aborder les problèmes avec diplomatie, ouvert et à l'écoute des autres et de ses concitoyens. Il travaillait toujours avec un esprit de conciliation en évitant les affrontements.

Dans la gestion de sa commune Pierre PAYEN était reconnu pour son savoir faire. Après l'implantation de la déviation de la nationale 17 il a dû s'occuper du remembrement du territoire. Une de ses tâches a aussi été de trouver un nouveau puits pour alimenter en eau la commune de Conchy. Il a créé avec son adjoint de l'époque un comité des fêtes et une salle des fêtes. Son influence et l'aide de son ami Conseiller Général ont aussi permis d'obtenir la création de l'échangeur autoroutier permettant le désenclavement du canton et l'accès facile de la laiterie de Ressons.

Depuis sa création en 1980 et donc pendant ces 25 dernières années Pierre PAYEN a été le Président de l'amicale des Maires et Maires honoraires du canton de Ressons sur Matz. Notre amicale perd aujourd'hui son président estimé de tous, une personne qui y consacrait son temps avec beaucoup d'amitié, de profonde fraternité et qui maintenait des liens étroits entre nous. Dans cette tâche il s'est efforcé de toujours représenter dignement chacun des maires et maires honoraires des communes du canton, de façon généreuse dans l'intérêt de chacun d'entre nous. Il tenait aussi à être présent pour représenter l'amicale à chaque manifestation du canton, tout comme dans son village où il n'a jamais manqué une cérémonie où un banquet et où il aimait se retrouver avec ses trois successeurs.

En reconnaissance de tous les services rendus, les médailles d'honneur régionales, départementales et communales d'Argent et de Vermeil, lui ont été décernées.

En plus de ses fonctions, Pierre PAYEN s'était aussi investi dans d'autres activités et il fut :

- Vice-Président du SIVOM de Ressons,
- Président de la bibliothèque intercommunale de Boulogne la Grasse / Conchy-les-Pots,
- Président du regroupement scolaire de Conchy-les-Pots / Boulogne la Grasse / Canny et Roye sur Matz.

Sur le plan professionnel, Pierre PAYEN était engagé dans de multiples activités agricoles où il a assumé la fonction de président ou administrateur de diverses institutions.

Il a commencé par s'installer comme agriculteur au lendemain de la guerre en 1950. Puis il fut :

- Administrateur de la coopérative agricole de Boulogne la Grasse,
- Vice-président de la coopérative agricole de Roye sur Matz,
- Administrateur de la coopérative Océal,
- Président de la caisse locale du Crédit Agricole de Ressons sur Matz,
- Administrateur de la caisse régionale du Crédit Agricole de l'Oise,
- Président à l'échelle locale de Ressons sur Matz à la Mutualité Sociale Agricole,
- Administrateur puis vice-président de la caisse locale de Groupama,
- Administrateur de Pulposec à la sucrerie de Chevrières,
- Administrateur de la SICAE de l'Aronde et du Matz,

Pierre PAYEN a été distingué à plusieurs reprises pour ses services dans le domaine agricole. Il a été fait Chevalier puis Officier de l'ordre du mérite agricole en 1979 et 2000 et a reçu les médailles de la Mutualité Agricole, celle de bronze en 1984 et celle d'argent en 1990.

Les activités de Pierre PAYEN s'étendaient aussi dans d'autres domaines. Il fut entre autres :

- Président du Rotary de Noyon,
- Président de la société de chasse de Conchy,
- Vice-président de l'association de gestion du Centre Technique Rural Notre Dame,
- Sans oublier son implication fidèle dans les activités de la paroisse du Ressontois, n'hésitant pas à donner de son temps, entre autre pour accompagner ceux qui étaient dans la douleur et dans la peine.

Pierre PAYEN s'est battu à plusieurs reprises contre la maladie et les souffrances. Jusqu'à cette dernière épreuve où il est resté courageux jusqu'au bout.

Au nom de l'amicale des Maires, j'adresse à la famille si cruellement touchée par la disparition de Pierre l'expression de l'affectueuse sympathie de tous les maires et maires honoraires du canton et l'assurance de nos condoléances les plus sincères.

A Marie-Claude, son épouse, à ses enfants Didier, Brigitte et Hervé, à ses beaux-enfants, à ses petits-enfants et à toute sa famille, que l'hommage qui vient d'être rendu à celui qui s'en va vous dise combien nous l'aimions, combien nous l'estimions, et quel vide il laisse parmi nous.

Sa disparition nous cause à tous un profond chagrin mais l'exemple qu'il laisse servira à chacun de nous.

Antoine BARDINET

Suite de la page 12

Nature du prêt	Prêt à taux fixe
• Montant du prêt	50.000€
• Taux appliqué	3,46%
• Durée	20 ans
• Périodicité	Annuelle
• Amortissement	Progressif du capital

Monsieur le Maire est autorisé à procéder à toutes les formalités et à signer tout document nécessaire pour la mise en place de ce prêt ».

V) ACQUISITION D'UNE TONDEUSE

« Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante qu'il est nécessaire d'acquérir une tondeuse et présente plusieurs devis.

Les Membres du Conseil Municipal acceptent, à l'unanimité, le devis des Établissements MAN-SARD de MONCHY-HUMIERES d'un montant de 676€ T.T.C. »

VI) PARTICIPATION FINANCIERE pour le « SOUVENIR FRANÇAIS »

« Monsieur le Maire donne lecture de la lettre du « Souvenir Français » qui sollicite une participation financière de la Commune pour les travaux de rénovation des tombes des Anciens Combattants et du Monument aux Morts.

Après échange de vues, les Membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, d'octroyer une participation financière de 1.000€ au « Souvenir Français » du Comité de RESSONS-sur-MATZ ».

VII) REGLEMENT APPLIQUE AUX PLANS D'EAUX DE CONCHY-LES-POTS

« Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de créer un règlement pour les Plans d'Eaux de CONCHY-LES-POTS pour dégager la Commune de toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident de toute nature et d'interdire toutes dégradations.

.../...

Après échange de vues et en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de créer un règlement pour les plans d'eau de CONCHY-LES-POTS qui est joint à la présente délibération ».

VIII) QUESTIONS DIVERSES

* Monsieur le Maire précise qu'un courrier a été envoyé à un résident de la Commune dont la toiture endommagée est dangereuse pour les riverains.

Séance levée à 22 heures 30

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 9 SEPTEMBRE 2005

L'An Deux Mille Cinq, le NEUF SEPTEMBRE à Vingt heures Trente Minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LEMAIRE Yves, Maire.

Étaient présents: MM. LEMAIRE Yves – BEAUCAMPS Éric – PUILLE Jean-Philippe – BAILLON Michel - CLEUET Guy – DEWIDHEM Yvon - GRELIN Jean – KUSZPA Patrick – QUILLET Philippe – Mme HARLAY Jeannine - MASSOULLE Odile – PINSSON Marie-Christine

Absents: MM. GEORGE Jacky - MAROUZE Gérard

Secrétaire de séance : Madame PINSSON Marie-Christine

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal précédent et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

Les Membres du Conseil Municipal observent 1 minute de silence à la mémoire de Monsieur PAYEN Pierre.

I) TRANSFORMATION et TRANSFERT du BUREAU DE POSTE

« Suite à la réunion avec le Sous-Préfet de COMPIEGNE et du Directeur de la Poste, les Membres du Conseil Municipal autorisent, à l'unanimité, la transformation du bureau de poste de CONCHY-LES-POTS en « relais de poste » et son transfert à la boulangerie de Monsieur et Madame BACLET. Tout autre changement devra faire l'objet d'une nouvelle délibération.

Les Membres du Conseil Municipal sollicitent, auprès de la Poste, l'installation d'une nouvelle boîte postale près de la boulangerie sans retirer celle mise au bureau de poste ».

II) – REPAS DES AINES

Le Conseil Municipal décide de retenir la date du Samedi 15 octobre 2005 pour organiser le Repas des Anciens au Restaurant « Le Relais » de CONCHY-LES-POTS.

III) VITRAUX DE L'EGLISE

« Suite à l'obtention d'une subvention départementale, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter des devis et à entreprendre les travaux ».

**IV) EMPRUNT POUR LE RENFORCEMENT DE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE
Sur l'ancienne RN 17 - 2^{ème} tranche**

« Monsieur le Maire expose la nécessité de recourir à une demande de financement pour réaliser les travaux pour le renforcement de la distribution d'eau potable sur l'ancienne RN 17- 2^{ème} tranche.

Après avoir pris connaissance des différentes propositions, les Membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de retenir la proposition de la Caisse d'Épargne de Picardie à savoir :

suite page 13

INFO COMITÉ DES FÊTES

Quelques souvenirs :

La Fête Nationale a rassemblé plus de Conchyliens que les années précédentes. La retraite aux flambeaux et le Feu d'Artifice ont été une réussite. Seul le bal disco n'a pas drainé la foule escomptée.

Le 13 juillet au cours de la soirée, nous avons eu le plaisir de *recevoir 2 distinctions :*

La première par Monsieur le Maire : le Diplôme d'Honneur de l'Art de la Fête émanant de la fédération nationale des Comités Officiels de Fêtes de France

La seconde par M. HARANG, Président Fondateur du Comité des Fêtes : la grande médaille d'Or récompensant les 25 années d'animations décernée par le Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des Comités des Fêtes de France.

Le Comité actuel est fier d'avoir reçu ces distinctions mais n'oublie pas ceux qui nous ont précédés au sein de l'association, et les volontaires occasionnels.

Le 14 juillet, après la cérémonie aux Monuments, nous avons récompensé les 48 enfants participants au concours bibliothèque intercommunale.

Par catégorie, les vainqueurs du village sont :

4/5 ans :	Célia MONTEIL
6/7 ans :	Emeline CAMPION
8/9 ans :	Valentin LACOUR
10/11 ans :	Charlotte MONTEIL
12/15 ans :	Doriane KUROWSKI (Cette dernière a remporté le Prix Intercommunal à Boulogne-la-Grasse)

Un grand Bravo à ces participants !!!

A l'issue du Vin d'Honneur, une foule assez nombreuse a participé dans une bonne convivialité aux traditionnels jeux.

La Fête Communale a connu encore cette année un franc succès.

Outre, la Fête Foraine riche de 10 attractions, la 15^{ème} édition de la Brocante a rassemblé 174 exposants : un record !!!

Domage, les 2 averses qui sont venues perturber le déroulement de ce vide-grenier.

Le concert dansant des Accordéonistes de Noyon a fait un tabac avec plus de 200 personnes en salle.

Je remercie tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, sont venus nous aider à concrétiser une telle manifestation : mise en place des brocanteurs, restauration, rotonde bar, mise en place du dispositif de sécurité.

Leur aide a contribué à la réussite de notre Fête Communale.

Nous reprenons nos activités le 24 septembre par un après-midi offert aux ados, animée par Créanim.

Ne pas oublier les autorisations parentales pour l'accès de la Salle

Suite de la page 5

A venir :

Samedi 22 octobre : Repas dansant, thème restant à définir

Dimanche 30 Octobre : Après-midi dansante animée par « René, Antoine et Sylvain »

Jeudi 17 Novembre : Fêtons l'arrivée du Beaujolais Nouveau

Samedi 31 Décembre : Réveillon de la Saint Sylvestre

Pour l'ensemble de ces prochaines manifestations, renseignements au 03.44.85.03.84 (aux heures de repas).

Au plaisir de se retrouver nombreux !!!

Pour le Comité

Le Président : J. GRELIN

A travers ces quelques lignes, le Comité des Fêtes veut rendre hommage au Maire, Président d'honneur de notre Association depuis sa création, Monsieur Pierre PAYEN décédé le 28 août.

Il était encore parmi nous le 14 juillet dernier lors de la remise des récompenses de la bibliothèque, et fier de présider cette manifestation : il en était le Président d'Honneur également.

Cette disparition brutale nous a profondément touché. Il aimait être des nôtres le plus possible lors de nos diverses festivités. Ses conseils et son expérience de la vie associative vont beaucoup nous manquer.

REMERCIEMENTS

Madame Marie-Claude PAYEN

ses Enfants, petits Enfants

et toute la famille,

ne pouvant répondre individuellement, mais profondément émus et touchés par la sympathie manifestée lors des obsèques de **Pierre**, remercient

la Municipalité, L'Amical des Sapeurs Pompiers, les Anciens Combattants,

l'Association Paroissiale, la Société de Chasse, le Comité des Fêtes, le S.I.R.P.,

la Bibliothèque Intercommunale pour leur présence et leur dévouement et vous prient

d'accepter l'expression de leur vive reconnaissance.

PORTES OUVERTES A LA BIBLIOTHEQUE

Pour la première fois depuis 14 ans Monsieur Pierre PAYEN s'est fait excuser de ne pouvoir participer pour raison de santé. Nous avons tous regretté son absence et sommes attristés à l'idée de ne plus le voir parmi nous.

Etaient présents: Les Conseillers Généraux, Messieurs FRAU et SANGUINETTE.

Monsieur FLOURY Maire de Boulogne la Grasse

Madame GUIOT Maire de Roye sur Matz

Monsieur LANDRON Maire de Canny sur Matz

Monsieur LEMAIRE Maire de Conchy les Pots représenté par M. BEAUCAMPS 1^{er} Adjoint

Les Bénévoles et les parents des enfants qui ont remporté le premier prix de dessin du

concours intercommunal qui avait pour objet Bécassine pour les 4/9 ans et Jules Vernes pour les 10/15 ans.

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 18 JUILLET 2005

L'An Deux Mille Cinq, le DIX HUIT JUILLET à Vingt heures Trente Minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LEMAIRE Yves, Maire.

Étaient présents: MM. LEMAIRE Yves –CLEUET Guy – DEWIDHEM Yvon –GRELIN Jean – KUSZPA Patrick – MAROUZE Gérard - QUILLET Philippe – Mme MASSOULLE Odile

Représenté : M. BEAUCAMPS Éric par Monsieur KUSZPA Patrick

Absents: MM. BAILLON Michel – GEORGE Jacky - PUILLE Philippe - Mmes HARLAY Jeannine – PINSSON Marie-Christine

Secrétaire de séance : Monsieur KUSZPA Patrick

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal précédent et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

I) RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE ANCIENNE RN 17 – APPROBATION DU MARCHE DE TRAVAUX

« Monsieur le Maire rappelle aux Membres présents l'appel d'offres ouvert en date du 15 juillet 2005 qui avait pour objet la dévolution des travaux de 2^{ème} tranche du « Renforcement du réseau d'eau de distribution d'eau potable sur l'ancienne RN 17 ».

Il indique que la Commission d'Appel d'offres a retenu, lors de sa réunion du 18 juillet 2005, la proposition des entreprises groupées solidaires SPIE BATIGNOLLES NORD et CISE TP NORD-OUEST avec le matériau Fonte, pour un montant total de 190.528€10 hors taxe, incluant l'option rue du Tour de Ville pour 18.891€50 hors taxe ; ces entreprises ont, en effet, produit le mémoire technique le plus complet et proposé le prix le plus avantageux avec le délai le plus court.

Il précise qu'il y a lieu, en conséquence, de passer un marché avec ce groupement d'entreprises dont le mandataire est l'entreprise SPIE BATIGNOLLES NORD.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- **approuve** la décision de la Commission d'Appel d'Offres ;
- **approuve** le marché, après appel d'offres ouvert s'élevant à la somme de **190.658€10 hors taxe soit 22.827€09 T.T.C., T.V.A. incluse au taux de 19,60%** et confiant les travaux aux entreprises groupées solidaires SPIE BATIGNOLLES NORD et CISE TP NORD-OUEST et signé par Monsieur le Maire ;
- **précise** que le financement de l'opération sera assuré par :
 - la subvention de 76.263€24
 - l'emprunt de 50.000€
 - les fonds libres de 64.388€86 ».

II) – PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

« Monsieur le Maire présente le dossier de la Société C 2 c Environnement concernant le plan de zonage d'assainissement de la Commune.

Après échange de vues et en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal adoptent, à l'unanimité, la carte de zonage ».

III) QUESTIONS DIVERSES

** Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante que Madame MONTEIL Delphine remplace Madame FOYART Sylvie en cas d'indisponibilité ou de congé de maladie.*

Séance levée à 20 heures 30

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 1^{er} JUILLET 2005

L'An Deux Mille Cinq, le Premier Juillet à Dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LEMAIRE Yves, Maire.

Étaient présents: MM. LEMAIRE Yves – PUILLE Jean-Philippe – BEUCAMP Éric – GEORGE Jacky – GRELIN Jean – KUSZPA Patrick – QUILLET Philippe – Mmes MASSOULLE Odile – PINSSON Marie-Christine

Représenté : M. MAROUZE Gérard par M. GRELIN Jean

Absents: MM. BAILLON Michel – CLEUET Guy – DEWIDHEM Yvon – Mme HARLAY Jeannine

Secrétaire de séance : Mme PINSSON Marie-Christine

Monsieur le Sous-Préfet de COMPIEGNE et Monsieur le Directeur du Groupement des Châteaux représentant la Poste étaient présents.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal précédent et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

1) INSTALLATION D'UN RELAIS-POSTE

Monsieur le Sous-Préfet de COMPIEGNE et Monsieur le Directeur de la Poste informent les Membres du Conseil Municipal sur la nécessité de remplacer le bureau de poste actuel par un Relais-Poste chez un commerçant. Cette transformation ne pourra se faire qu'après une décision du Conseil Municipal.

2) RECRUTEMENT D'UN ADJOINT ADMINISTRATIF de 1^{ère} CLASSE

« Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal qu'il y a un surcroît de travail au secrétariat (2^{ème} tranche du réseau d'eau potable) et qu'il est nécessaire de recruter un adjoint administratif principal de 1^{ère} classe faisant fonction de secrétaire de Mairie pour une durée déterminée de trois mois, renouvelable une fois.

.../...

Après échange de vues et en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal autorisent, à l'unanimité, Monsieur le Maire à recruter un adjoint administratif principal de 1^{ère} classe faisant fonction de secrétaire de Mairie pour une durée déterminée de trois mois, renouvelable une fois ».



3) QUESTIONS DIVERSES : Néant

Séance levée à 20 heures 30

LE RELAIS-POSTAL



La réduction des heures d'ouverture du Bureau de Poste et les fermetures interruptives ont amené le Conseil Municipal, en accord avec Monsieur le Sous-Préfet de COMPIEGNE, à accepté la proposition de Monsieur le Directeur de la Poste de créer un « Relais Postal » à la boulangerie.

Les prestations proposées

Le commerçant effectue une gamme de prestations simples et pratiques, portant sur les trois métiers de la Poste et proposées au même tarif que les autres établissements :

• Courrier

- vente de timbres à usage courant
- vente de prêts à poster par lots
- dépôt des envois postaux affranchis (y compris recommandés)
- retrait des instances
- fourniture d'autres produits courrier sur commande

• Colis

- vente d'emballages colis pré-affranchis (Coli poste : 4 types de taille)
- fourniture d'autres produits colis sur commande

• Services financiers

- Service de « dépannage » : Retraits en espèces pour les C.C.P. et de Poste épargne uniquement limités à 150 euros par période de 7 jours consécutifs et par compte

**REGLEMENT APPLIQUE AUX PLANS D'EAU
DE LA COMMUNE DE CONCHY-LES-POTS**

Article 1 : Le stationnement doit se faire de préférence sur la partie empierrée, la circulation des véhicules sur la pelouse est interdite.

Article 2 : L'accès à la Marlière est autorisé aux promeneurs qui devront respecter le calme et la propreté du site; les chiens devront être tenus en laisse et sont interdits de baignade.
L'accès à la Crainière est **STRICTEMENT INTERDIT**

Article 3 : Les promeneurs déclarent dégager la totale responsabilité de la commune de CONCHY-LES-POTS en cas d'accident ou d'incident de toutes natures qui seraient de leur fait ou de celui d'un membre quelconque de leur famille, qu'ils en soient auteurs ou victimes.

Article 4 : SONT STRICTEMENT INTERDITS :

- les baignades
- Les baignades d'animaux domestiques
- La promenade en barque
- les jets de détritrus ou de pierres dans l'étang.

Article 5 : Les promeneurs s'obligent à entretenir et à conserver les lieux en l'état de propreté, ils sont priés d'emporter leurs détritrus.

Article 6 : Afin d'éviter la prolifération des canards, poules d'eau, etc., il est interdit de distribuer de la nourriture.

Fait à CONCHY-LES-POTS , le 31/05/05

INCIVILITÉS

Pour faire face aux débordements qui mettent en cause la tranquillité des lieux, le Conseil Municipal a décidé de modifier ce règlement des plans d'eau, (rappelés ci-dessus). Dorénavant la pêche est réservée aux habitants de CONCHY-LES-POTS, la pêche de nuit, le camping, les feux et barbecues sont strictement interdits

ENVIRONNEMENT

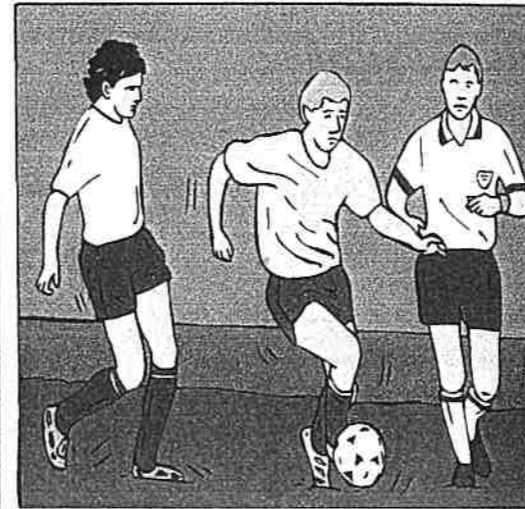
Vous souhaitez tous vivre dans un village agréable et beaucoup d'entre vous ont à cœur d'entretenir la partie de trottoir devant leur propriété. Je les en remercie car cette manière de faire nous aide beaucoup à embellir et nettoyer notre village et soulage des nombreuses tâches de notre employé communal.

Par contre, nous constatons toujours que certains n'ont aucun respect d'autrui. Le fait de voler le matériel ou les fleurs dans le cimetière, de laisser les bouteilles cassées ou entières sur les trottoirs ou sur les pelouses et terrains de sports, de laisser les chiens déposer leurs déjections sur les pelouses de ses voisins, ou d'éparpiller les poubelles, ainsi que de déverser les eaux usées sur les trottoirs sont des incivilités répréhensibles.

MYSTERE

Une bouteille vide étant moins lourde qu'une bouteille pleine, pourquoi ne trouve-t-on sur le bord des routes que les vides?

FOOT BALL



Une saison qui démarre le 04/09/05, une 2^{ème} équipe engagée, un effectif en augmentation ont procuré aux membres du F.C. Conchy-Boulogne beaucoup d'occupation pour ce mois de septembre. En effet suite aux résultats de la saison passée et avec la forte envie de faire monter en 4^{ème} division notre équipe, nous avons décidé de créer une équipe B Mais qui dit une 2^{ème} équipe dit besoin de plus de licenciés, de dirigeants et de moyens. Pour le nombre de licenciés, plus de 90% des joueurs de l'an passé ont résigné et l'arrivée de nouveaux joueurs monte l'effectif à 35 personnes.

Ce nombre de licenciés reste juste pour tenir une saison complète face aux blessures et aux obligations professionnelles et person-

nelles de chacun.

C'est pour cela que nous espérons enregistrer d'autres inscriptions.

Plusieurs dirigeants nous ont rejoints comme M. WEPPE et LEPELIER, mais cela reste insuffisant pour assurer l'encadrement lors des matchs. Nous sommes prêts à accueillir toutes personnes qui souhaiteraient s'investir dans la vie du club.

L'engagement d'une 2^{ème} équipe fait appel à des moyens plus importants (matériel, équipement et financiers).

Nous tenons à remercier M. et Mme HARANG qui nous ont offert un jeu de shorts pour l'équipe 1^{ère}, nous permettant ainsi de commencer le championnat dans de bonnes conditions.

Pour la partie résultats de ce début de championnat l'équipe 1^{ère} a réalisé un bon 0-0 à domicile et espère remporter sa première victoire le week-end prochain.

Pour l'équipe B, les ambitions ne sont évidemment pas les mêmes, le but principal étant de se faire plaisir.

Aux vues de l'intérêt que sollicite le FC Conchy-Boulogne pour les habitants de nos deux communes, nous espérons pouvoir proposer tout au long de l'année des manifestations, telles que des sorties conviviales pour aller voir des matchs dans des stades proches (Stade de France, Lens...) Une première sortie est prévue le 12/10 pour la rencontre France/Chypre.

Le FC Conchy-Boulogne souhaite vous voir aussi nombreux que l'année passée lors des matchs. Vos encouragements étant toujours les bienvenus.

MATCHS à VENIR à DOMICILE

<u>Équipe A</u>		<u>Équipe B</u>	
LE 09/10	contre PAILLART 2	LE 23/10	contre LE PLESSIS BRION
LE 26/11	contre BRETEUIL 3	LE 13/11	contre GRISOLLES 2
LE 04/12	contre St REMY 2	LE 27/11	contre MUIRANCOURT
LE 22/01/06	contre LEGLANTIERS	LE 18/12	contre SALENCY 2

Pour tout renseignement 03 44 85 17 28

Le Président.
Vincent GARÇON